

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 20 novembre 2019 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 13 novembre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michäel QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, , Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Pierrick Berthou, Manuel Pottier , Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Parick Vaineau, Bernard Nédellec, Jeannette Boulic, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
David Le Doussal a donné pouvoir à Michel Forget
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac
Patrick Vaineau à donner pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40
Stéphanie Mintant a donné pouvoir à Géraldine Guet à partir de 22h

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Bernard Nédellec

9. ADMISSIONS EN NON VALEUR

Proposition :

Suite aux démarches menées par la Trésorerie, demeurées sans résultat, il est proposé au Conseil municipal d'admettre en non-valeur la somme de 17 922,42€ se répartissant comme suit :

-Budget Principal : 1 973,62€

-Budgets Eau et Assainissement : 15 948,80€

Ces sommes concernant la période allant de 2010 à 2018 seront imputées sur les articles 6541 et 6542.

Les montants affectés aux budgets annexes Eau et Assainissement seront refacturés à Quimperlé Communauté.

Avis favorable de la commission municipale finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 13 novembre 2019

Décision :

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Le Maire,
Michaël QUERNEZ

